



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nom prénom :

Qualité du professionnel :

à,

Responsable de la CRIP (IP)

*Cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement
des informations préoccupantes*

M. le procureur de la République (Signalement)

Le,

à

Information préoccupante

Signalement

Demande d'intervention immédiate en urgence

En application des dispositions des lois sur la protection de l'enfance du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016, je me dois de vous rapporter les propos et/ou les faits dont j'ai eu connaissance au sujet de l'élève :

Nom - Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse du mineur concerné :

La situation de danger ou risque de danger a lieu :

Au domicile

Dans l'établissement scolaire

Nature des faits constatés (*succinct*) :

.....
.....
.....

Suspicion de (*une ou plusieurs cases à cocher*) :

Négligences lourdes : Education Comportement Défaut de scolarisation

Violences physiques

Violences psychologiques

Violences sexuelles intrafamiliales ou inceste

Violences sexuelles

Violences conjugales : Violences conjugales dans la cellule familiale Violences conjugales du jeune couple en milieu scolaire

Prostitution

Harcèlement : Harcèlement scolaire Cyber harcèlement Cyber pornographie

Risque de dérive sectaire ou radicalisation

Autres :

Emetteur : Rectorat DSDEN EPLE Ecoles CIO Autre

L'auteur(e) de l'écrit :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

Résidence administrative :

Autre(s) personne(s) ayant participé à la concertation ou à la rédaction de l'information préoccupante
(Nom Prénom Fonction Téléphone)

-

-

Etablissement scolaire de l'enfant :

Nom de l'établissement scolaire ou circonscription (1er degré) :

Adresse :

Téléphone :

Mail de l'établissement :

L'élève concerné(e) :

Nom - Prénom - Genre:

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Classe :

Si cette situation concerne d'autres élèves, il convient d'en indiquer les noms, prénoms, âge et classe :

-

-

La (ou les) personne(s) ayant l'autorité parentale :

Ou autre personne ayant à charge l'enfant (placement ASE, Tiers digne de confiance, ...)

Nom(s) Prénom(s) :

Lien(s) de parenté avec l'enfant :

Adresse - Tel :

Nom(s) Prénom(s) :

Lien de parenté avec l'enfant :

Adresse - Tel :

Situation matrimoniale des détenteurs de l'autorité parentale :

En cas de séparation, lieu de résidence de l'enfant :

Chez son père Chez sa mère Autre (précisez) :

Résidence alternée

Composition du foyer où vit l'enfant

Nom	Prénoms	Date de naissance	Lien de parenté	Profession ou situation scolaire

(A remplir que si vous avez ces renseignements)

La famille est-elle connue du service social du conseil départemental ? Oui Non

- Si oui, un suivi est-il en cours ? Oui Non

- Nom et téléphone de l'assistant(e) social(e) du conseil départemental :

Êtes-vous en lien dans cette situation avec un professionnel hors E.N ? Oui Non

- Si, oui. Nom, fonction et téléphone :

Dans la mesure où la situation relève d'une infraction pénale, d'un délit ou d'un crime, savez-vous si une plainte a été déposée par la famille ? Oui Non

- A quelle(s) date(s) :

Au commissariat de :

A la gendarmerie de :

Éléments factuels justifiant l'information préoccupante ou le signalement

Contexte et détails des éléments préoccupants constatés, observés ou rapportés (*dont les propos de l'enfant si entendu, description des blessures physiques s'il y a lieu*).

Scolarité de l'enfant (*comportement, absentéisme, aides préconisées...*).

L'état général de l'enfant (*santé, alimentation, hygiène...*).

Relation entre l'établissement et la (ou les) personne(s) ayant l'autorité parentale.

Pour les IP, comment la (ou les) personne(s) ayant l'autorité parentale a (ont) été avisée(s) de cette information préoccupante ?

- Date :
- Si oui, par qui ?
- **Quelle a été la réaction des parents face à cette annonce ?**
- Si non, pourquoi ?

Pour les signalements, comment la (ou les) personne(s) ayant l'autorité parentale a (ont) été avisée(s) de ce signalement et à quelle date ?

- Date :
- Si oui, par qui ?
- **Quelle a été la réaction des parents face à cette annonce ?**
- Si non, pourquoi ?

Rappel : Les détenteurs de l'autorité parentale, s'ils sont auteurs ou en contact direct avec les auteurs, ne doivent pas être avisés du signalement. Dans toutes les autres situations il est préférable de les prévenir.

Date et nom du rédacteur :ⁱ

ⁱ Vous pouvez joindre tout écrit, document, photo ou vidéo utile dans ce contexte en complément de la fiche IP/signalement.